

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Direction Générale de la Recherche Scientifique
et du Développement Technologique

Le Directeur Général

N° 27/D.G.R.S.D.T./ 2022

Alger le

02 FEV. 2022

Mesdames et Messieurs les Chefs
des Etablissements d'Enseignement Supérieur

Objet : A/S de l'état de consommation arrêté au 31/12/2021 des crédits de fonctionnement et d'équipement octroyés dans le cadre du Fonds National de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique (FNRSDT).

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions relatives à la clôture du Compte d'Affectation Spécial n°302-082 intitulé «Fonds National de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique» et dans le cadre de la mise en place de la procédure de budgétisation appropriée applicable aux crédits budgétaires destinés à la recherche scientifique et du développement technologique, j'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir me communiquer, un état de consommation arrêté au 31/12/2021, des crédits cités en objet et octroyés aux entités de recherche relevant de votre établissement, accompagné d'un rapport détaillé sur l'utilisation des crédits de fonctionnement et l'état physique des opérations d'investissement.

Cet état doit faire ressortir d'une manière distincte la consommation des crédits octroyés dans le cadre des opérations de réalisation ou d'équipement des entités de recherche (Equipment en mobilier et autres des blocs de recherche) par contrat de financement.

Le canevas à renseigner doit être téléchargé depuis le site web de la DGRSDT sous la rubrique «Téléchargements» (**canevas version établissements d'enseignement supérieur**). Il doit être renseigné avec la plus grande attention et signé par vos soins et visé par le comptable de l'établissement.

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire parvenir cet état de consommation des crédits FNRSDT selon la forme indiquée dans le canevas **au plus tard le 20 Février 2022**. Une copie électronique de cet état doit être aussi envoyée à l'adresse email : **dafr.situation@dgrsdtdz**

Il convient de vous rappeler sur la nécessité d'introduire ces données financières dans la plateforme web de suivi des situations financières conçue par la DGRSDT. A cet effet, j'invite les établissements qui rencontrent des difficultés pour introduire ces données dans ladite plateforme de se rapprocher de la DAFR.

Par ailleurs, je dois vous informer que, conformément aux directives et observations des organes de contrôle habilités, **le financement pour l'année 2022 est tributaire à l'envoi de cet état de consommation sus cité dans le délai indiqué.**

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Directeur Général

المدير العام للتعليم العالي والبحث العلمي والتطوير التكنولوجي
أ. س. بوهيشة محمد

